

Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le

ID : 069-216902734-20250708-VILLE_2025DC148-AU



Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00

Courriel : accueil@ville-corbas.fr

ACTE DE NOUVELLE CONCESSION

Concession n° : 6/31/75

Le maire de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par M. BOFF Loïc, domicilié 4 lotissement Le Sauzaye 69970 Chaponnay, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession trentenaire dans le cimetière de Corbas au nom de M. BOFF Loïc à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de trente ans prenant effet le 15 mai 2025 et expirant le 15 mai 2055.

La concession est accordée moyennant la somme de deux mille trois cent cinquante Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 15 mai 2025

Le maire

